



# La protection des dessins et modèles industriels - International

Emmanuel COLLIN | 22 Avril 2024

---



Projet AfrIPI, financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'Office de l'Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle (EUIPO)



---

## Les demandes internationales de dessins et modèles à l'EUIPO

## Où déposer en Europe?

1. Dans chaque pays
2. EUIPO (27 états membres)
3. OMPI (enregistrement international désignant l'Union européenne - Arrangement de La Haye)

## Où déposer en Europe?

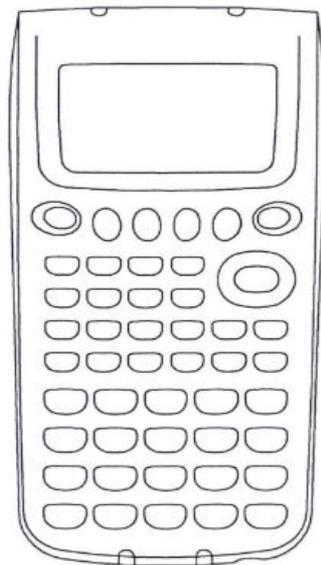
L'EUIPO enregistre plus de  
100.000  
dessins ou modèles par an

## Où déposer en Europe? En 2021 EUIPO 1.5 millions de DM



## Où déposer en Europe? Premier DM à l'EIPO

Calculatrice



000000013-0001 01/04/2003 (Casio)

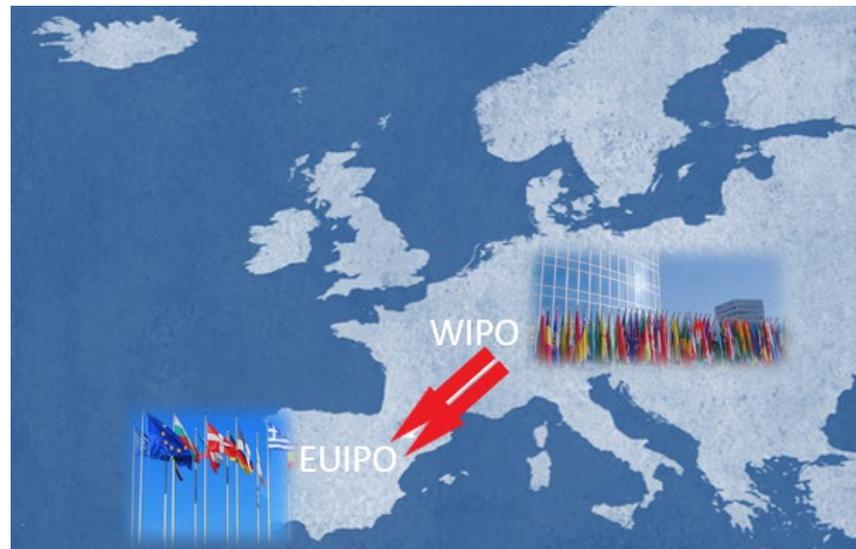
## Deux systèmes de protection des Dessins et Modèles dans l'Union Européenne



- Depuis le 1er janvier 2008, date à laquelle l'Union européenne est entrée dans le système de l'Arrangement de La Haye, l'EUIPO s'occupe de l'examen des demandes internationales de dessins et modèles.
- L'EUIPO ne peut être qu'un office désigné et non un office d'origine. Les demandes internationales doivent donc être déposées directement auprès du Bureau international (art. 106b RDC).

## Deux systèmes de protection des Dessins et Modèles dans l'Union Européenne

- Les demandes internationales ne peuvent être déposées via l'EUIPO (Art. 4(1)(b) de l'Acte de 1999)
- Protection dans les 27 États Membres de l'EU
- 25 ans de protection (Article 17(3)(c) de l'Acte de 1999)



## Deux systèmes de protection des Dessins et Modèles dans l'Union Européenne



100.000 par an



15.000 avec  
effets dans l'EU

## Deux systèmes de protection des Dessins et Modèles dans l'Union Européenne



- DMC(RCD) = EU = 27 pays
- Protection: 5 ans / max. 25
- Nombre illimité de dessins ou modèles dans une demande
- 7 vues par dessin ou modèle
- Arrangement de La Haye = 96 pays, 71 parties contractantes, 79 membres
- Protection: 5 ans / max 15-25
- Jusque 100 dessins ou modèles dans une demande
- Nombre de vues illimité

## Deux systèmes de protection des Dessins et Modèles dans l'Union Européenne

# Cycle de publication



✓ Bulletin hebdomadaire



✓ Bulletin quotidien

## Système de La Haye – Enregistrement international des dessins et modèles

- ✓ Le demandeur doit provenir d'une partie contractante
- ✓ Protection dans n'importe quelle partie contractante (71)
- ✓ Une seule langue (FR, EN, ES), une seule monnaie (CHF)
- ✓ Jusqu'à 100 DM, dans une même classe de Locarno
- ✓ Publication
  - immédiate (< 1 mois)
  - Différée 'standard' (12 mois)
  - Différée selon l'office désigné (jusqu'à 30 mois)

## Système de La Haye – Enregistrement international des dessins et modèles

- ✓ **OMPI: examen de forme** uniquement
  - ✓ informations requises concernant le déposant et le mandataire,
  - ✓ paiement des taxes,
  - ✓ qualité des reproductions,
  - ✓ Irrégularités: 3 mois
- ✓ **OMPI: pas d'examen de fond** (nouveau, caractère individuel...)
  - ✓ Par (certaines) parties contractantes désignées
- ✓ **Refus** (dans les 6 mois), limités au territoire de la partie désignée et contestés uniquement au niveau national

## EUIPO – L'examen des demandes internationales de dessins et modèles

- ✓ Demandes internationales de dessins et modèles:
  - L'examen des formalités est conduit par l'OMPI.
  - L'EUIPO n'examine pas les revendications de priorité et ne demande pas de documents justificatifs
  - Pas de vérification de la **nouveauté / caractère individuel**.
  - L'examen de l'EUIPO se limite à deux motifs de refus:
    - 1) Répond à la définition d'un dessin ou modèle ?
    - 2) Contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ?



- ✓ Nullités

## EUIPO – L'examen des demandes internationales de dessins et modèles

### Définition d'un dessin ou modèle

**Dessin ou modèle** : L'apparence d'un produit ou d'une partie de produit que lui confèrent, en particulier, les caractéristiques des lignes, des contours, des couleurs, de la forme, de la texture et/ou des matériaux du produit lui-même et/ou de son ornementation

**Produit** : tout article industriel ou artisanal, y compris, entre autres, les pièces conçues pour être assemblées en un produit complexe, emballage, présentation, symboles graphiques et caractères typographiques, à l'exclusion, toutefois, des programmes d'ordinateur

### Ordre public ou bonnes mœurs

**Ordre public** : contre les règles juridiques nécessaires au fonctionnement d'une société démocratique et de l'État de droit

**Bonnes mœurs** : blasphématoire, raciste, discriminatoire ou insultant du point de vue d'une personne raisonnable ayant des seuils moyens de sensibilité et de tolérance

## EUIPO – L'examen des demandes internationales de dessins et modèles

- Dans les 6 mois (en fait dans la semaine) à compter de la publication, l'EUIPO procède à un **examen au fond** limité à deux motifs de refus (définition d'un dessin ou modèle; ordre public / bonnes mœurs).
- L'EUIPO envoie une confirmation d'**octroi de la protection** lorsqu'aucun motif de refus n'est trouvé.
- L'EUIPO **ne republie pas** les dessins et modèles internationaux avec une désignation de l'UE dans le Bulletin des dessins ou modèles communautaires enregistrés.
- Pas besoin de désigner un **représentant**. Peut être requis lorsqu'un motif de refus est invoqué ou en cas d'action en nullité.



## L'examen des demandes internationales de dessins et modèles

- Tout **refus de protection** par l'Office doit être notifié au Bureau international dans un délai de six mois à compter de la publication de l'enregistrement international désignant l'UE sur le site web de l'OMPI.
- La **langue du refus** est la langue pour laquelle la demande internationale a été déposée



## EU IPO – L'examen des demandes internationales de dessins et modèles

- Lorsque l'EU IPO trouve un **motif substantiel de refus**, elle communique une notification de refus motivée à l'OMPI qui la transmet au titulaire de l'enregistrement international.
- Le titulaire peut être amené à **désigner un représentant** et doit répondre dans un délai de 2 mois en soumettant ses observations directement à l'EU IPO.
- L'EU IPO peut **retirer le refus ou refuser définitivement** l'enregistrement international et en informer l'OMPI.



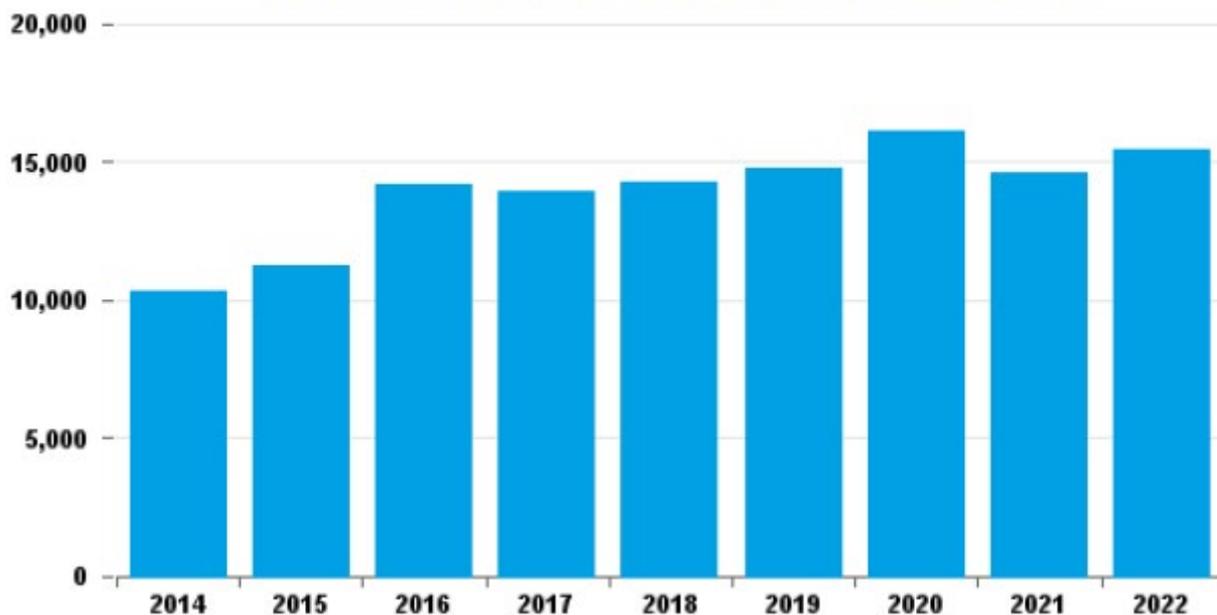
## EUIPO – Nullités

- L'EUIPO **informe directement** le titulaire/représentant de l'action en nullité.
- La procédure de nullité suit les **mêmes règles** que pour les dessins ou modèles de l'UE.
- Lorsque l'EUIPO déclare les effets d'un enregistrement international invalides pour l'UE, elle doit **informer le Bureau international** de sa décision finale.



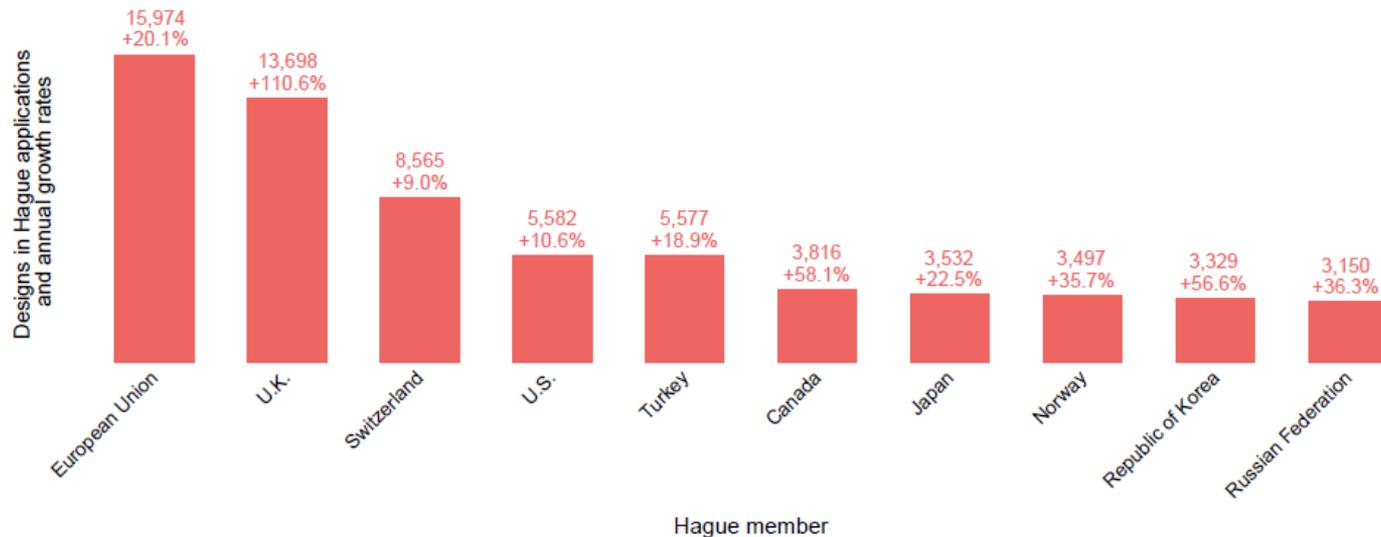
## L'examen des demandes internationales de dessins et modèles – Statistiques EUIPO

Total number of International Designs received in EUIPO



## L'examen des demandes internationales de dessins et modèles – Statistiques Hague

### 6. Designs contained in designations in international applications for the top 10 designated Hague members, 2021



## L'examen des demandes internationales de dessins et modèles – Bulletin OMPI

- Le Bulletin des dessins et modèles internationaux est la publication officielle du Registre international du système de La Haye et est publié uniquement en format électronique sur le site Web de l'OMPI à l'adresse :
- <http://www.wipo.int/hague/fr/bulletin/>

## L'examen des demandes internationales de dessins et modèles – Bulletin OMPI

- Le Bulletin des dessins et modèles internationaux est publié depuis le 1er janvier 2012 sur une base hebdomadaire tous les vendredis.
- Il contient tout enregistrement international dû pour publication standard ou différée cette semaine-là ainsi que tous les autres enregistrements effectués dans le registre international au cours de la semaine précédente.
- Le Bureau international notifie tous les offices désignés.
- <http://www.wipo.int/hague/fr/bulletin/>

## L'examen des demandes internationales de dessins et modèles – Outils

### Démonstration pratique des outils:

- Examen directement depuis le bulletin de l'OMPI :  
<http://www.wipo.int/hague/fr/bulletin/>
- Les outils EUIPO de suivi
- Autres outils



## L'examen des demandes internationales de dessins et modèles – Bulletin OMPI

Le Bulletin des dessins et modèles internationaux de l'OMPI est la publication officielle du Système de La Haye. Il contient des informations relatives aux nouveaux enregistrements internationaux, aux renouvellements et aux modifications affectant des enregistrements internationaux existants. La fonction de recherche ci-dessous couvre les données publiées dans le Bulletin après 2012. Pour les données plus anciennes, veuillez consulter les archives du Bulletin.

Consultation par Bulletin Recherche par numéro d'enregistrement

Publication Année 2020 Bulletin No - Date de publication 21 - 22.05.2020

Sommaire Enregistrements (Actes de 1960 et 1999)

Requête

	Numéro d'enregistrement	=	
AND	Date d'enregistrement international	=	
AND	Données de priorité	=	
AND	Classification de Locarno	=	
AND	Indication des produits	=	
AND	Titulaire	=	
AND	Parties contractantes désignées	=	EM

Envoyer

**Raccourcis**

- Aide
- Archives du Bulletin 2004 - 2011
- Télécharger le Bulletin en XML
- Notes relatives aux informations contenues dans le Bulletin
- Codes de pays (ST.3) PDF
- Codes INID (ST.80) PDF
- Classification de Locarno

## L'examen des demandes internationales de dessins et modèles - Bulletin OMPI

### Enregistrements (Actes de 1960 et 1999)

1 - 15 / 86	
No.	Indication des produits
DM/098 540	1.-3. Typefaces / 1.-3. Polices de caractères / 1.-3. Caracteres tipográficos
DM/101 295	1.-4. Electric window cleaning appliances; 5.-6. Parts of electric window cleaning appliances / 1.-4. Appareils électriques pour le nettoyage de vitres; 5.-6. Parties d'appareils électriques pour le nettoyage de vitres / 1.-4. Dispositivos eléctricos para limpiar ventanas; 5.-6. Partes de dispositivos eléctricos para limpiar ventanas
DM/201 856	1.-2. Toothbrush Head; 3. Toothbrush / 1.-2. Tête de brosse à dents; 3. Brosse à dents / 1.-2. Cabezal para cepillo de dientes; 3. Cepillo de dientes
DM/204 673	1. Dovetail rail mounting bracket for firearm accessories / 1. Patte de montage sur rail en queue d'aronde pour accessoires d'arme à feu / 1. Soporte de montaje de riel en cola de milano para accesorios de armas de fuego
DM/204 675	1.-6. Ornamentation / 1.-6. Ornamentation / 1.-6. Motivo ornamental
DM/204 703	1. Decorative element for jewelry / 1. Élément décoratif pour articles de bijouterie / 1. Elemento decorativo para artículos de joyería



# L'examen des demandes internationales de dessins et modèles - Bulletin OMPI

<https://www.wipo.int/haguebulletin/tran/details/970019924>



## Registrations (1960 and 1999 Acts)

Bulletin No. 21/2020 - 22.05.2020



(11) DM/201 856 (15) 22.03.2019

(22) 22.03.2019 (73) The Gillette Company LLC, One Gillette Park, 02127 Boston, MA (US) (86) -- (87) -- (88) CH (85) -- (89) CH (74) Brigitte Grab, Sulzbacher Strasse 40, 65824 Schwalbach (DE) (28) 3 (51) Cl. 04-02 (54) 1.-2. Toothbrush Head; 3. Toothbrush / 1.-2. Tête de brosse à dents; 3. Brosse à dents / 1.-2. Cabezal para cepillo de dientes; 3. Cepillo de dientes (81) III. TR, EM, CH (46) 29.05.2020

1.1



1.2



1.3



1.4



1.5



1.6



1.7

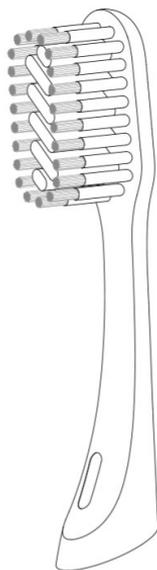


## L'examen des demandes internationales de dessins et modèles - Bulletin OMPI

[https://www.wipo.int/haguebulletin/image/D201856/001\\_001/2020/21](https://www.wipo.int/haguebulletin/image/D201856/001_001/2020/21)

**DM/201 856**

**1.1**



## L'examen des demandes internationales de dessins et modèles - Bulletin OMPI

### Enregistrements (Actes de 1960 et 1999)

1 - 15 / 86		    <span>1 / 6</span>  	
No.	Indication des produits		
DM/098 540	1.-3. Typefaces / 1.-3. Polices de caractères / 1.-3. Caracteres tipográficos		
DM/101 295	1.-4. Electric window cleaning appliances; 5.-6. Parts of electric window cleaning appliances / 1.-4. Appareils électriques pour le nettoyage de vitres; 5.-6. Parties d'appareils électriques pour le nettoyage de vitres / 1.-4. Dispositivos eléctricos para limpiar ventanas; 5.-6. Partes de dispositivos eléctricos para limpiar ventanas		
DM/201 856	1.-2. Toothbrush Head; 3. Toothbrush / 1.-2. Tête de brosse à dents; 3. Brosse à dents / 1.-2. Cabezal para cepillo de dientes; 3. Cepillo de dientes		
DM/204 673	1. Dovetail rail mounting bracket for firearm accessories / 1. Patte de montage sur rail en queue d'aronde pour accessoires d'arme à feu / 1. Soporte de montaje de riel en cola de milano para accesorios de armas de fuego		
DM/204 675	1.-6. Ornamentation / 1.-6. Ornamentation / 1.-6. Motivo ornamental		
DM/204 703	1. Decorative element for jewelry / 1. Élément décoratif pour articles de bijouterie / 1. Elemento decorativo para artículos de joyería		



**MERCI BEAUCOUP**



Projet AfrIPI, financé par l'Union Européenne et mis en œuvre para L'Office de l'Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle (EUIPO)



[www.afripi.org](http://www.afripi.org)